

Commission Fédérale Sportive

Réunion du 25 janvier 2006

Présents: Mmes SERVAGE – DELPEYROUX - RENARD
MM. COURTIN – MORIAUX - ROMERO

Championnats de France Enregistrement des feuilles de marque

Minimes Masculins

Groupe A

1^{ère} journée N°15

2^{ème} journée N°25 et 27

3^{ème} journée N°37 à 54 sauf 39 – 43 – 48 – 51

Groupe B

2^{ème} journée N°20 – 30 – 32 – 34

3^{ème} journée N°37 à 53 sauf 38 – 46 – 52 – 53

Cadets 2^{ème} division

12^{ème} journée N°353 – 356 – 357 – 360 – 367 – 369 – 370 – 377 – 379 – 384 –

13^{ème} journée N°385 à 416 sauf 386 – 404 – 406 – 409 – 414

Cadets 1^{ère} division

11^{ème} journée N°174

12^{ème} journée N°179 – 186 – 192

13^{ème} journée N°193 à 208 sauf 202 – 205 – 206 – 208

Minimes Féminine 2^{ème} phase

Groupe A

Journée du 8/01/06 N°1 à 18

Journée du 15/01/06 N°19 à 36

Journée du 22/01/06 N°37 à 54 sauf 37 et 44

Groupe B

Journée du 8/01/06 N°1 à 18

Journée du 15/01/06 N°19 à 36 sauf 20

Journée du 22/01/06 N°37 à 54 sauf 41 à 46

Cadettes

Groupe A

Journée du 08/01/06 N°161 à 176

Journée du 15/01/06 N°177 à 192

Journée du 22/01/06 N°191 à 208 sauf 205 – 207

Groupe B

Journée du 08/01/06 N°161 à 176 sauf 167

Journée du 15/01/06 N°177 à 192

Journée du 22/01/06 N°193 à 208 sauf 195

OUVERTURES DE DOSSIERS

Dossier CFS 05/06 N°168

Minimes Masculins N°49 du 22 janvier 2006

La CFS a constaté que dans l'effectif de l'équipe JOEUF HOMECOURT il y avait 5 titulaires d'une licence T et un titulaire d'une licence M.

Dossier CFS 05/06 N°171

TCFM N°14 du 19 novembre 2005.

Participation du joueur THEBAUD Jordi de Castelnau Médoc titulaire d'une licence B.

Dossier CFS 05/06 N°170

NM2 N°370 du 17 décembre 2005

Participation du joueur DIOP Mamadou de CRO Lyon titulaire d'une licence A dont le numéro commence par 4.

DOSSIERS TRAITES**Dossier CFS 05/06 N° 140 – GRANDE SYNTHÉ**

TCFM N° 140 du 17 décembre 2005

Non respect de l'article 9 (obligation d'avoir 8 joueurs inscrits sur la feuille de marque).

Amende de 50 €

Dossier CFS 05/06 N° 155 – EVEIL RECY ST MARTIN

NM2 N°332 du 3 décembre 2005

Non respect de la règle des moins de 21 ans.

Amende de 100 €

Dossier CFS 05/06 N° 156 – US ISSOIRE

TCFM N° 156 du 18 décembre 2005

Non respect de l'article 9 (obligation d'avoir 8 joueurs inscrits sur la feuille de marque).

Amende de 50 €

Dossier CFS 05/06 N° 158 – UNION POITIERS B. 86

TCFM N° 121 du 17 décembre 2005

Non respect de l'article 9 (obligation d'avoir 8 joueurs inscrits sur la feuille de marque).

Amende de 50 €

Dossier CFS 05/06 N° 159 – SA MERIGNAC

TCFM N° 116 du 17 décembre 2005

Non respect de l'article 9 (obligation d'avoir 8 joueurs inscrits sur la feuille de marque).

Amende de 50 €

Dossier CFS 05/06 N° 160 – ELAN GAMARDAIS

TCFM N° 115 du 17 décembre 2005

Non respect de la règle des moins de 21 ans.

Amende de 100 €

Dossier CFS 05/06 N° 162 – STADE CLERMONTOIS AB 63

TCFF N°184 du 18 décembre 2005

Non respect de l'article 9 (obligation d'avoir 8 joueurs inscrits sur la feuille de marque).

Amende de 100 €

Dossier CFS 05/06 N° 163 – CSL DIJON

TCFF N°169 du 18 décembre 2005

Non respect de l'article 9 (obligation d'avoir 8 joueurs inscrits sur la feuille de marque).

Amende de 50 €

Dossier CFS 05/06 N° 164 – DENEK BAT URCUIT

NM1 N°168 du 2 octobre 2005

Non respect de la règle des moins de 21 ans.

Amende de 100 €

Dossier CFS 05/06 N° 166 – VGA ST MAUR

NF3 N°564 du 15 janvier 2006

Non respect de la règle des moins de 21 ans.

Amende de 100 €